



JUMELAGE DU 25 AU 28 MAI 2017

Il y a vingt ans, nous célébrions un mariage pas comme les autres entre un village niché au creux des volcans d'Auvergne et une cité d'irréductibles bretons...

A cette occasion, nous recevons une délégation de Sens de Bretagne du 25 au 28 mai. Nous avons élaboré, un week-end sympathique alliant découverte et détente. Si vous désirez devenir famille d'accueil, alors n'hésitez pas, inscrivez-vous au Secrétariat de Mairie. C'est avec plaisir que vous intégrerez le noyau existant.

Durant ce week-end nous vous proposons :

Jeudi 25 mai :

Pot d'accueil lors de l'arrivée de nos hôtes, puis soirée dans les familles.

Vendredi 26 mai :

8h Départ pour la visite d'un lieu emblématique : Le Puy De Dôme.

Accédez au sommet du Puy de Dôme en train électrique à crémaillère et profitez d'un voyage au panorama exceptionnel sur les volcans de la Chaîne des Puys, la Plaine de la Limagne, Clermont-Ferrand et le Massif du Sancy. En 15 minutes, le Panoramique des Dômes vous emmène au sommet du Puy de Dôme, site naturel labellisé Grand Site De France pour une découverte à 360° des paysages volcaniques et de l'empreinte historique gallo-romaine.

Visite guidée puis temps libre.

Repas au sommet du Puy De Dôme, puis visite guidée de la taillerie d'auvergne.

Retour pour Chauriat en fin d'après-midi.

20h30 Rendez vous à la salle des fêtes pour prendre un repas convivial.

Samedi 27 mai :

Journée dans les familles d'accueil.

20h30 à La Salle Des Fêtes représentation théâtrale ouverte à toute la population (entrée gratuite).

Nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire à l'aide du bulletin réponse ci-joint avant, le **jeudi 4 mai impératif**, au Secrétariat de Mairie (aux horaires d'ouverture).

Merci de joindre votre règlement, soit en espèces, soit par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Tarifs :

FAMILLE D'ACCUEIL CHAURIATOISE : 50€ (excursion + les 2 repas du vendredi)

FAMILLE D'ACCUEIL EXTERIEURE A LA COMMUNE ET PERSONNE HORS JUMELAGE : 74.50€ (excursion + les 2 repas du vendredi)

Pour Le Comité De Jumelage

Annick FAURE